



Délégation Unique du Personnel

Comité d'Entreprise

Procès verbal de la réunion extraordinaire téléphonique du 22/11/2017

•Présent-e-s

Président CE : Saad ZIAN, délégué Général

Véronique Paulin, Chargée de RH

Membres de la DUP : Pascale Sousa (CGT ÉCLÉ), Aziza Khodja (CGT ÉCLÉ), Jean-Michel Greffin (SEP-UNSA), Marion Jaffrezic (EPA-FSU), Vincent Montreuil (SNAPAC-CFDT), Patrick Plunian (DS EPA-FSU), Isabelle Riquoir (SNAPAC-CFDT), Marc Dutilleul (SEP-UNSA), Nicolas Gloriant (SEP-UNSA)

•Excusé-e-s :

Karine Seguin (SEP-UNSA).

• Absent-e-s :

Delphine Basso (CGT ÉCLÉ),

1 Attributions économiques et sociales

1.1 Désignation du secrétaire de la DUP suite au départ de M. Mikaël LETERTRE

1.2 Révocation de Madame Karine SEGUIN à la fonction de trésorière de la DUP : avis de la DUP

1.3 Désignation du trésorier de la DUP

1.4 Décision de mandater un expert-comptable pour assurer le saisi de la comptabilité de la DUP (fonctionnement et Œuvres sociales) : avis de la DUP

1.5 Propositions de la DUP concernant les œuvres sociales pour l'exercice 2018

Début de réunion 10h00

1 Attributions économiques et sociales

1.1 Désignation du secrétaire de la DUP suite au départ de M. Mikaël LETERTRE

VP : Suite au départ de Mickael Letertre, Isabelle Riquoir devient titulaire.

IR : Je souhaite céder ma place de titulaire à Vincent Montreuil, et je ferais un courrier officiel dans ce sens.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des votants.

VP : En l'absence de volontaire pour le poste de secrétaire du CE, Jean-Michel Greffin est désigné pour effectuer le compte-rendu de cette réunion. Il est fortement recommandé que ce poste soit honoré, et il sera procédé à désignation lors du prochain CE. EN l'absence de candidats, le secrétaire adjoint assumera sa fonction jusqu'à la fin de la mandature. Ce point est reporté à l'ordre du jour des 13/14 décembre.

1.2 Révocation de Madame Karine SEGUIN à la fonction de trésorière de la DUP : avis de la DUP

En l'absence d'éléments nouveaux, et après vote, la révocation est prononcée à l'unanimité des votants et voix consultatives.

1.3 Désignation du trésorier de la DUP

VP : Aziza Khodja est actuellement trésorière adjointe, ce point sera reporté à l'ordre du jour de la prochaine séance.

1.4 Décision de mandater un expert-comptable pour assurer la saisie de la comptabilité de la DUP (fonctionnement et OEuvres sociales) : avis de la DUP

VP : une décision est indispensable. Le coût sera imputé sur le fonctionnement.

AK : Un devis a été demandé à un cabinet, mais il n'est pas encore parvenu. Il est indispensable que ces comptes soient certifiés par un expert. L'enjeu est tellement important que tout doit être clair. Sur 2018, on peut payer l'expert et l'avocat. Nous aurons besoin d'un accompagnement pour la justification des chèques concernant les dépenses hors CE !

Saad : je confirme le soutien de l'association en cas de besoin à partir du moment où ils sont formulés. Ceci est acquis.

Après vote, la décision de mandater un expert aux comptes est adoptée à l'unanimité.

1.5 Propositions de la DUP concernant les œuvres sociales pour l'exercice 2018

73 VP : il est envisagé d'étudier une proposition de la trésorière adjointe pour attribuer des aides sur
74 l'année 2018. Saad proposant d'accompagner cet effort en étalant cette dette..... mais il serait bon
75 de donner une aide aux salariés sur l'année prochaine. Un tableau des salariés a été transmis à Aziza
76 en fonction des conditions d'attribution : 8 mois de présence dans l'association et être présent au 31
77 décembre 2017.

78 AK : plusieurs possibilités sont envisageables et à étudier. L'estimation des budgets de 2018 sera
79 similaire aux budgets de 2017 ?

80 VP : nous serons sur des budgets 2018 équivalents à 2017 en masse salariale.

81 AK : mes hypothèses sont de nous reconstituer des fonds propres au cas où la masse salariale
82 baisse.....

83 Saad : je n'ai pas le détail des chiffres pour évaluer l'impact de la fermeture de Couteron. Cette
84 donnée doit être « sortie » du raisonnement, mais il n'est pas prévu de deuxième « Couteron » et ce
85 cas particulier ne doit pas bloquer les calculs.

86 AK : il est trop tôt pour prendre une décision, il faut affiner les calculs en fonction des nombreux
87 paramètres à prendre en compte.

88 PP : effectivement, il faut effectuer un travail technique avec des simulations..... Il faut trouver le bon
89 compromis avec la photographie actuelle.... D'ici à mars, il nous reste du temps pour affiner.

90 VP : tout doit être géré au plus tard en janvier.

91 AZ : j'affine les chiffres par rapport à la dotation de l'année prochaine. C'est le montant pour les
92 salariés et la dotation que nous devons affiner. Tout doit être présenté pour le 13/14 décembre pour
93 présenter nos budgets et compte rendu de gestion. J'attends des devis. Mickael Letertre a déposé
94 plainte, je vais le faire aussi dès que possible. Les dépositions étant « éloignées » géographiquement,
95 ceci risque du temps pour réunir tous les éléments.

96 VP : d'autres points à aborder ?

97 MJ : un point est pertinent, mais on va nous allons avoir des questions de la part des salariés, suite à
98 notre envoi.

99 Patrick : des non adhérents ont pu ouvrir les CR du CE – voire des budgets.

100 VP : la refonte du site est en train de se faire, et tout ceci sera corrigé. Il y a eu un bug sur le site. Les
101 2 PV envoyés par courrier ne sont pas encore sur le site.

102 Marion : l'envoi individuel des CR avec les bulletins de salaire est un élément qui serait bon à
103 reprendre, de façon à ce que tous puissent vraiment les lire et les avoir.

104 VP : les diffusions des PV sont à la charge de la DUP. Dans ce cas, un membre devra être présent lors
105 de l'envoi afin d'y glisser une copie des PV.

106 Fin de réunion 11h00



Jean Michel GREFFIN
Secrétaire adjoint de la DUP